

LES 15 ANS DE LA LOI

DU 11 FÉVRIER POUR L'ÉGALITÉ
DES DROITS ET DES CHANCES,
LA PARTICIPATION ET LA CITOYENNETÉ
DES PERSONNES HANDICAPÉES

INVITATION

TOUTE PERSONNE HANDICAPÉE
A DROIT À LA SOLIDARITÉ DE
L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ
NATIONALE, QUI LUI GARANTIT,
EN VERTU DE CETTE OBLIGATION,
L'ACCÈS AUX DROITS
FONDAMENTAUX RECONNUS
À TOUS LES CITOYENS AINSI
QUE LE PLEIN EXERCICE DE SA
CITOYENNETÉ.

Jean-Baptiste GASTINNE

Maire du Havre

Président Le Havre Seine Métropole

Laurence TIENNOT-HERMENT

Présidente de l'AFM-Téléthon

Ont le plaisir de vous convier au vernissage de l'exposition

« 15 ans après, promesses tenues ? »

réalisée par l'AFM-Téléthon

à l'occasion des 15 ans de la Loi du 11 février 2005

Nous vous attendons le 17 février 2020 à 17h00

- Forum de l'Hôtel de Ville -

76600 LE HAVRE

CHARLOTTE, 29 ans, chef d'entreprise

« À CHAQUE FOIS QU'UNE PERSONNE
À MOBILITÉ RÉDUITE NE PEUT PAS ACCÉDER
À UN LIEU PUBLIC, C'EST UNE PART DE
SA CITOYENNETÉ QUI EST AMPUTÉE. »

LIBERTE - EGALITE... CITOYENNETE ? - LIBERTE - EGALITE... CITOYENNETE ? - LIBERTE - EGALITE... CITOYENNE